

CONSEIL MUNICIPAL N°1

ANNEE 2014

REUNION DU 4 AVRIL 2014 A 18H00

COMPTE RENDU

Présents : MM. FRICOU, PIETRASANTA, Mme LOURDOU, M. BAEZA, Mme CABROL, M. RODRIGUEZ, Mme ESTADIEU, M. DOULAT, Mmes CAUMEL, OULIE, M. PREUX, Mme DEPAULE, MM. OLOMBEL, MAUZAC, Mme MUNOZ, MM. ASPA, BORREL, CHARBONNIER, ALRIC, Mmes BERNAL, SILVA, M. MENDEZ, Mmes GONZALEZ, BOERSCH, BELLOUATI, M.. PHOCAS, GRAINE, GARCIA, Mme MOLINA, MM. BOUCHEREAU, GARINO, Mme VION.

Ont donné pouvoir : Mme PASCAL (à M. PHOCAS)

Sous la présidence de : M. FRICOU

Secrétaire de séance : Mme ESTADIEU

M. FRICOU, Maire sortant, accueille la nouvelle équipe du conseil municipal pour la mandature 2014/2020.

Il donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 23 mars 2014 et installe les élus dans leur fonction de conseillers municipaux. Il désigne Mme OULIE, la plus âgée des membres du conseil, pour présider la séance.

Mme Chantal ESTADIEU est nommée secrétaire de séance.

Mmes BELLOUATI et MOLINA sont désignées assesseurs pour les élections du Maire et des adjoints.

Mme OULIE rappelle qu'elle est conseillère municipale de la Ville de Mèze depuis le 13 mars 1977 et qu'elle participe donc activement depuis 37 ans à la vie locale et en particulier aux festivités comme chacun le sait. Elle indique qu'en tant que doyenne de cette nouvelle assemblée, c'est à elle qu'il

revient le privilège de présider la première séance du conseil municipal. L'ordre du jour sera consacré à l'élection du maire, à la création des postes d'adjoints et à l'élection des adjoints.

Mme OULIE procède à l'appel des membres du conseil municipal.

1. Election du Maire.

Mme OULIE propose de procéder à l'élection du Maire et demande qui est candidat.

M. FRICOU et M. BOUCHEREAU se portent candidats.

Mme OULIE fait procéder au vote à bulletins secrets ainsi qu'au dépouillement, assistée de Mmes BELLOUATI et MOLINA.

M. FRICOU obtient 25 voix.

M. BOUCHEREAU obtient 3 voix.

5 bulletins blancs sont enregistrés.

M. FRICOU obtient donc la majorité absolue. Il est élu Maire de Mèze et prend la présidence de la séance.

M. le Maire s'exprime en ces termes :

« Mesdames, Messieurs, Chers amis

Je peux vous dire donc ce soir que j'ai confiance : confiance parce que nous savons où nous voulons aller, confiance en mon équipe, confiance en mes agents municipaux, confiance en notre coopération avec les villes voisines de la communauté de communes, le conseil général, le conseil régional, confiance en notre histoire, cette histoire qui a des racines profondes donnant identité et vigueur à notre ville.

J'ai confiance enfin en la première richesse d'une ville constituée des hommes et des femmes qui y vivent ; grâce à leur diversité d'âges, de cultures, d'origines, de conditions sociales mais aussi grâce à leurs engagements citoyens, associatifs, culturels, politiques, qui font de Mèze un territoire d'avenir. Il nous appartient donc maintenant de le rendre possible et d'écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire de MEZE.

Avant toute chose, je veux remercier toutes les Mézoises et tous les Mézois qui nous ont accordé leur confiance.

Cette confiance, j'en mesure la valeur. Rien n'est plus précieux à mes yeux et rien n'est plus important que de continuer à nous en montrer dignes.

Au-delà du succès électoral dont je me réjouis, bien évidemment, notre score de près de 52% montre, d'une part, que les habitants de Mèze ont approuvé le bilan de l'action que nous avons menée au cours des six dernières années.

C'est d'ailleurs sur ce bilan reconnu de tous que nous pouvons, dès aujourd'hui, nous appuyer pour préparer l'avenir de Mèze.

Ce score reflète aussi une large adhésion de la population au programme que nous lui avons proposé. Un programme cohérent, visionnaire et humain, adapté aux réalités économiques, sociales et culturelles de notre ville. Comme nous l'avons toujours fait, nous tiendrons nos engagements. Mais, je tiens à le rappeler, notre projet tient compte du contexte économique dans lequel se trouve la France. Il s'agit d'un principe absolu : aucune réalisation qui imposerait une augmentation de la fiscalité locale ne sera proposée.

Nous ne devons pas occulter que l'horizon des collectivités locales est particulièrement sombre actuellement. Les dotations de l'état ne cessent de diminuer alors que les charges qui nous incombent sont en constante augmentation. Aujourd'hui, toutes les collectivités territoriales sont confrontées à cette réalité et leur capacité d'action sera obligatoirement soumise au climat de rigueur budgétaire dans lequel est plongé notre pays.

Quoi qu'il en soit, notre projet se situera dans la continuité de l'action que nous avons déjà menée. Nous voulons, avant tout, préserver et cultiver la qualité de vie qui fait l'attrait de Mèze, l'attachement à nos racines, à nos traditions.

Ils constituent, plus que jamais, un socle solide sur lequel nous devons nous appuyer pour faire évoluer notre ville harmonieusement et relever les défis à venir.

Enfin, le résultat des élections municipales montre que les Mézois ont été séduits par l'équipe qui m'entoure. Une équipe aux compétences multiples, portée par des valeurs humaines et, plus que tout, une équipe déterminée à agir pour l'intérêt général des Mézois.

25 élus de la majorité municipale siégeront au conseil. Mais je peux vous affirmer qu'élu ou pas, tous les membres de cette liste s'impliqueront avec la même énergie pour l'avenir de Mèze. Nous étions 33 au départ, nous travaillerons à 33 tout au long du mandat. L'une des grandes forces de notre groupe, c'est d'être uni et soudé. Je pense que cet esprit d'équipe qui anime chaque membre de notre liste et qui s'est exprimé tout au long de la campagne, a été un élément déterminant dans le choix des électeurs de Mèze.

Avec cette équipe, nous nous sommes présentés aux Mézois tels que nous étions, à visage découvert, avec un projet précis et des convictions clairement exprimées.

Enfin, la leçon que j'en tire, c'est que pour atteindre le but que l'on s'est fixé, il vaut mieux savoir garder le cap, mettre en avant notre force de proposition et ne pas prêter attention au jeu malsain des campagnes délébiles.

Les urnes nous ont une fois de plus donné raison.

Alors, ce soir, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont accompagnés dans cette campagne.

Tous ceux qui se sont mobilisés autour de notre équipe et de notre projet, tous ceux qui nous ont soutenus, mes amis, ma famille et, bien sûr, tous les membres de notre équipe qui ont fait et surtout qui vont continuer à faire un travail formidable. Je veux leur dire toute ma reconnaissance.

Je tiens également à dire que je respecte l'ensemble des Mézois qui se sont reconnus dans les idées des autres candidats. Je souhaite aujourd'hui que l'opposition au sein de cette assemblée soit une force de proposition constructive au profit de notre ville.

Je l'ai dit dimanche lors de l'annonce des résultats et je tiens à le réaffirmer ce soir, par-delà le combat politique, par-delà les divergences d'opinions, il n'y a pour moi qu'une population faite de Mézoises et de Mézois et qu'une ville : Mèze !

Je serai le Maire de tous les Mézois. Je serai, comme je l'ai toujours été, à leur écoute et je me battrais pour chacun d'entre eux.

Je veux redire, ce soir, à l'ensemble de la population qu'une élection municipale, ce n'est pas la victoire d'une partie de la ville contre une autre. Il n'y a pour moi qu'une seule victoire qui compte : celle de la démocratie, celle des valeurs qui nous unissent, celle de l'idéal qui nous rassemble. Ma priorité sera de tout mettre en œuvre pour que les Mézois aient toujours envie de se parler, de se comprendre, de travailler et de vivre ensemble.

J'appelle chacun à ne pas se laisser enfermer dans l'intolérance et dans le sectarisme, mais à s'ouvrir aux autres, à ceux qui ont des idées différentes, à ceux qui ont d'autres convictions.

J'appelle tous les Mézois par-delà leurs partis, leurs croyances, leurs origines, à s'unir pour aider les membres de notre conseil municipal à faire avancer Mèze.

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux, mesdames et messieurs les membres du conseil municipal, chères Mézoises, chers Mézois, il nous appartient maintenant d'écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire de Mèze.

Je vous remercie de votre attention. »

2. Création des postes d'adjoints au Maire

M. le Maire fait référence à l'article L 2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui indique que « Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ».

Il précise que ce pourcentage est une limite maximale ; en conséquence, le nombre d'adjoints ne peut être arrondi à l'entier supérieur et ne peut, pour la ville de Mèze, excéder 9 postes.

Néanmoins, il propose de conserver le même nombre d'adjoints que pour la mandature précédente, soit 8 postes.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. le Maire entendu et après en avoir délibéré, à la MAJORITE, 7 ABSTENTIONS (MM. PHOCAS, GRAINE, GARCIA, Mmes PASCAL, MOLINA), (M. BOUCHEREAU, Mme VION)

- **APPROUVE la création de 8 postes d'adjoints.**

3. Elections des adjoints au maire

M. le Maire propose au conseil municipal de désigner les huit adjoints. Il indique que ces derniers sont élus au scrutin secret de liste, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

M. le Maire indique qu'une liste « CAP 2020 » de 8 adjoints, conduite par Yves PIETRASANTA est déposée. Il demande si d'autres listes ont été préparées. M. BOUCHEREAU dépose sa liste où il est le seul candidat.

Il est procédé au vote.

M. le Maire, assisté de Mmes BELLOUATI et MOLINA procède au dépouillement.

La liste CAP 2020 obtient 26 voix.

La liste de M. BOUCHEREAU obtient 2 voix.

5 bulletins blancs sont enregistrés.

Sont donc élus adjoints au maire de Mèze :

- 1. Yves PIETRASANTA**
- 2. Mireille LOURDOU**
- 3. Thierry BAEZA**
- 4. Nathalie CABROL**
- 5. Daniel RODRIGUEZ**
- 6. Chantal ESTADIEU**
- 7. Aïssa DOULAT**
- 8. Arlette CAUMEL**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45 et M. le Maire informe les membres du conseil municipal que la prochaine séance se tiendra le jeudi 24 avril prochain à 18h.